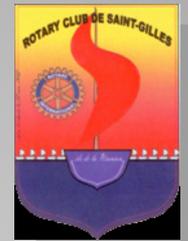




District 9220 Ile de la Réunion
ROTARY CLUB de Saint-Gilles Réunion n° 60 166
 Remise de charte le 5 novembre 2002 www.rotary-saintgilles.com
 Réunion statutaire le Jeudi 18H30 Hôtel Archipel Saint-Gilles, 12H00 le 3ème jeudi



Bulletin N° du 11/09/2014



Présents: Nadia, Alice, Alain, Pascal, Van Nhat, Vincent, Nathalie, Daphné, Christophe D., Christophe C., Patrick, Véronique, Michel, Jean-René

Invités : Mr Payet Association « Les 2 arbres », Danielle du Canada, Fille de Véronique, Nicolas Baron invité de Christophe C.H.

Excusés : Stéphane, Bruno, Hervé

Remise du chèque à Mr Payet qui remercie le Rotary

Nicolas formateur, engagé dans l'humanitaire de diverse nature est venu aider dans le cadre de TMP

TMP :

Point sur les équipes et les postes.

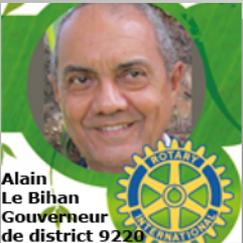
En cas de manque de signaleurs, les hommes du clubs doivent remplacés.

Possibilité d'inscrire des équipes et coureurs bénévoles suite aux divers désistements.

Demander aux personnes de venir directement sur site dans ce cas.

Autorisation préfecture ok

- Les panneaux et cônes seront installés par Véronique.
- La croix rouge aura sa tente.
- Animation avec Mr Cazette, Form Horizon ok



Alain Le Bihan
Gouverneur de district 9220



Club parrain : RC Saint-Denis La Montagne
 RI 54 530 - Brasserie L'Austin jeudi 18H30



Club jumelé : RC Paris Alliance
 Hôtel Normandy Paris lundi 18H30



LE ROTARY : Une association mondiale de professionnels responsables, privilégiant les valeurs humanistes et soucieux du service à autrui.

Le Rotary réunit les hommes d'affaires et de professions libérales différents par leur statut social, leur religion et leur camaraderie et d'entraide.

La mission du Rotary International, association mondiale de clubs Rotary, est de rendre service à autrui, de promouvoir des normes éthiques élevées, de faire progresser la compréhension, la bonne volonté et la paix dans le monde grâce à sa communauté de dirigeants du monde des affaires, de professions libérales et d'associations."

LE COMITE :
LE COMITE :

MEMBRE D'HONNEUR :
Jacques HOUAREAU

MEMBRES :
MEMBRES :

PAST PRESIDENTS :

Patrick Verny	2012-13
Isabelle Touati	2011-12
Hervé GAUDEX	2010-11
Vincent PERSONNE	2009-10
Bruno DUBOIS	2008-09
Alice CHEN-CHI-SONG	2007-08
Yves ABITBOL	2006-07
Marie Louise LÉ PELLETIER	2005-06
Philippe RICHARD	2004-05
Alain JARRY	2003-04
Jacques HOUAREAU	2002-03
Jacques HOUAREAU	2002-03



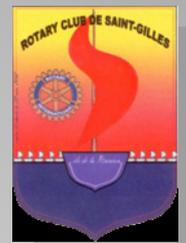
LE CRITERE DES QUATRE QUESTIONS
 Par rapport à ce que je dis ou fais :

1. Est-ce conforme à la vérité ?
2. Est-ce loyal de part et d'autre ?
3. Est-ce susceptible de stimuler la bonne volonté réciproque et de créer de meilleures relations amicales ?
4. Est-ce profitable à tous les intéressés ?



District 9220 Ile de la Réunion ROTARY CLUB de Saint-Gilles Réunion n° 60 166

Remise de charte le 5 novembre 2002 www.rotary-saintgilles.com
Réunion statutaire le Jeudi 18H30 Hôtel Archipel Saint-Gilles, 12H00 le 3ème jeudi



- Tirage au sort et médailles : Daphné ok
- Presse : présence quotidien, Réunion 1ere sur site
- Boissons aux Brasserie de Bourbon à chercher jeudi matin : **important !**
- Sacs avec Christophe D.

Samedi 8h30 Michel sera contacté par sces techniques. Ils doivent laisser accès aux toilettes du stade !

16h00 balisage : Christophe Devaud, Stéphane, Christophe C.H.

17h00 arrivée du gardien

Dimanche

Accueil : Alice, Nadia, Alain Hervé, Véronique.

Buvette & riz chauffé : Nathalie + bénévole + membres.

Départs : Van Nhat avec les parrains

Stéphane responsable du site

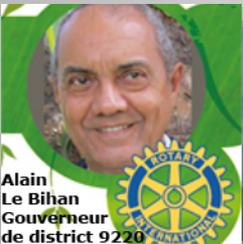
Michel & Christophe Devaud : 12 sacs de glaçons à la station

Christophe C.H. et Vanessa ? Ou ? ... Christophe D. ? : serres fil.

Conférence de presse à 9 h 30

Code couleur Polo vert (de préférence)

Réunion président secrétaires samedi 20/09



VISITEUR :

INVITE :

ASSIDUITE : %

Assiduité : %
Assiduité moyenne depuis le 1^{er} juillet 2012 : %
juillet 2012 : %



LE CRITERE DES QUATRE QUESTIONS
Par rapport à ce que je dis ou fais :

1. Est-ce conforme à la vérité ?
2. Est-ce loyal de part et d'autre ?
3. Est-ce susceptible de stimuler la bonne volonté réciproque et de créer de meilleures relations amicales ?
4. Est-ce profitable à tous les intéressés ?